LA VOIE VERTE DE L'OUDON -

Etude pour l'aménagement d'une voie verte
le long de l'Oudon entre Le Lion D'Angers et Segré-en-Anjou-Bleu

Vallées du Haut-Anjou
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LUCIE 26000 — ENGAGÉE ET RESPONSABLE
CCVHA
1re collectivité labellisée

ANJOU BLEU COMMUNAUTÉ

13 et 14 juin 2022

Concertation préalable – réunions publiques

Equipe :

ECR environnement

Atelier Paul Arène
Paysage & Urbanisme

Siam Conseils
management de projets URBains

PC CONSULT
Bureau d'Etudes Agricoles

AIR & GEO
Aménagement Ingénierie Réalisation
Géomètres-Experts Fonciers

CONTEXTE & ENJEUX DU PROJET

CONTEXTE DU PROJET :

Les porteurs du projet

Un projet qui s'inscrit dans le cadre des :

- **Projets de territoires/compétences tourisme-mobilité :**
Développement de l'offre de tourisme cyclable à destination des touristes/excursionnistes ainsi que des mobilités du quotidien à destination des habitants) ;

- **Schémas supra-communautaires :**
Schémas Régional des Véloroutes et voies vertes (SR3V), Schéma Régional et Départemental de Développement touristique, Schéma de Cohérence Territorial de l'Anjou bleu (SCOT), etc.

Les partenaires du projet

CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

ENJEU DU PROJET A GRANDE ECHELLE :

Relier la VELOFRANCETTE (Mayenne) à la région BRETAGNE (Vilaine et canal de Nantes à Brest)

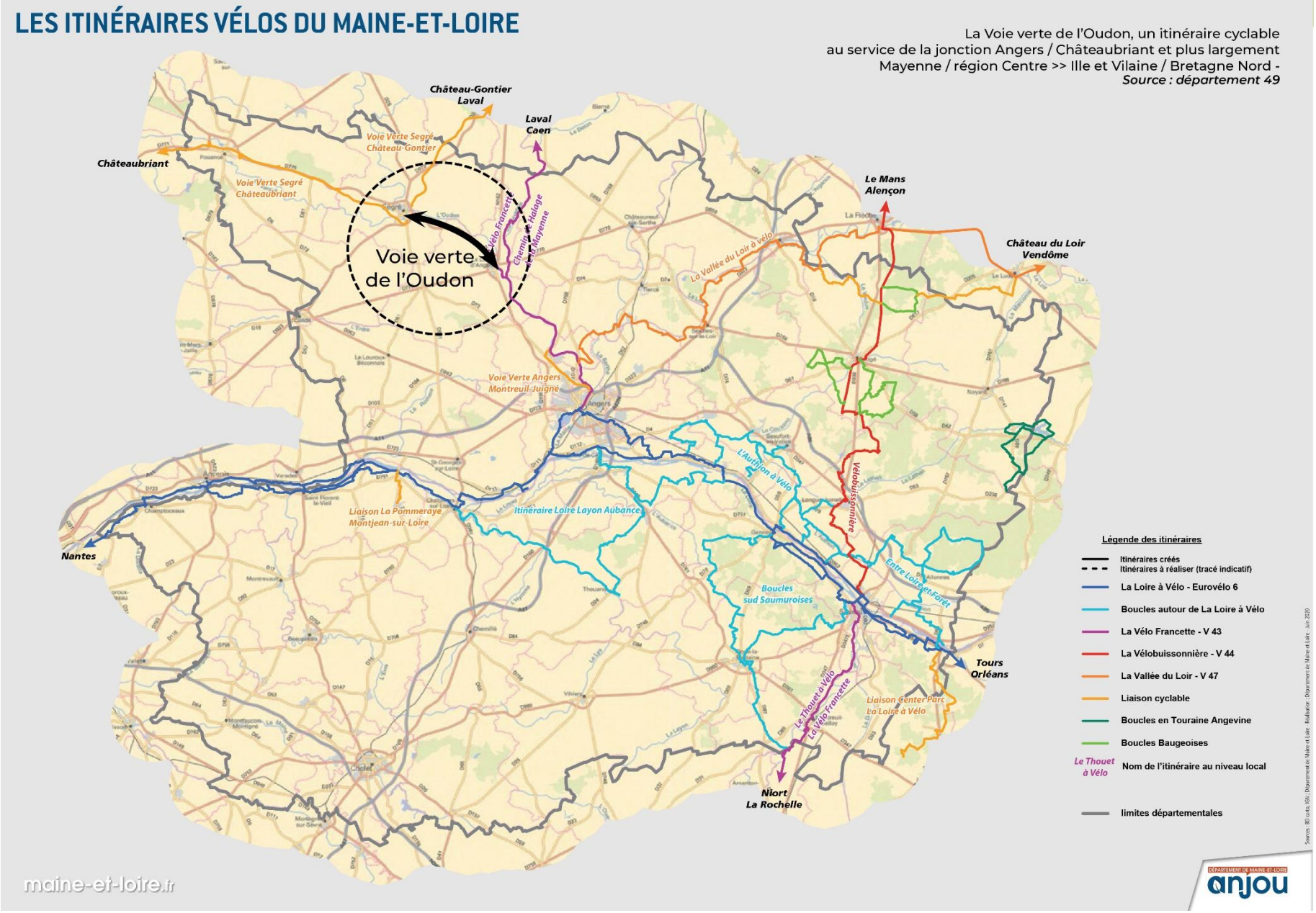

Vallées du Haut-Anjou COMMUNAUTÉ DE COMMUNES · LUCIE 26000 · CCVHA · ANJOU BLEU COMMUNAUTÉ

ENJEU DU PROJET A L'ECHELLE LOCALE :

Développer les ITINERANCES INTERCOMMUNALES

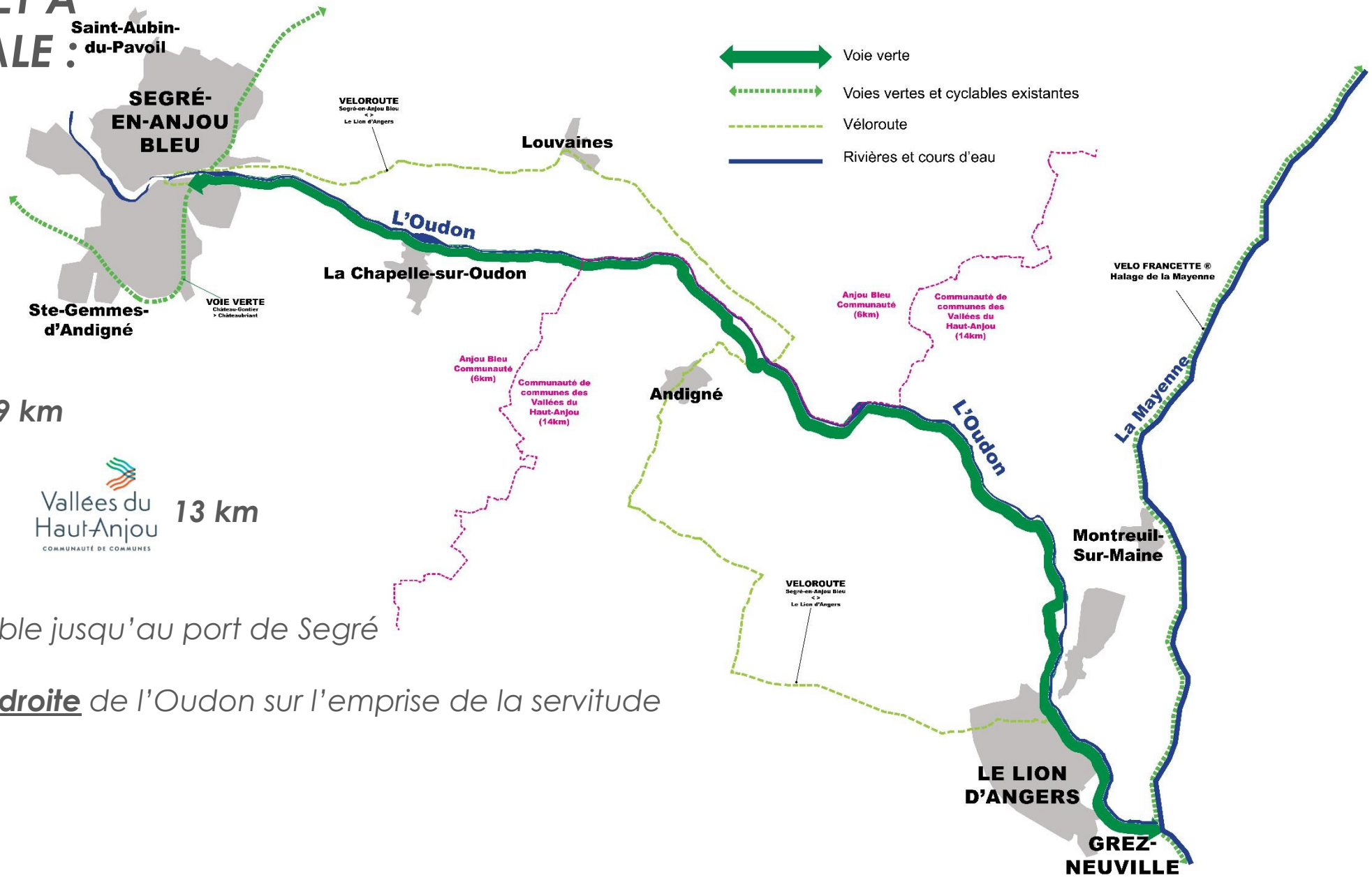

Longueur du tracé : 19 km

ANJOU BLEU COMMUNAUTÉ ***6 km***

Vallées du Haut-Anjou COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ***13 km***

L'OUDON *: Voie navigable jusqu'au port de Segré*

LA VOIE VERTE *: en rive* ***<u>droite</u>*** *de l'Oudon sur l'emprise de la servitude de halage*

Vallées du Haut-Anjou COMMUNAUTÉ DE COMMUNES · LUCIE 26000 CCVHA · ANJOU BLEU COMMUNAUTÉ

ETUDES DE FAISABILITE & D’IMPACT ENVIRONNEMENTAL : (2020-2022)

LES PAYSAGES TRAVERSES :

UNE VALLEE RICHE D'HISTOIRE ET DE CARACTERE

ESPACES OUVERTS

ESPACES FERMÉS

ESPACES CONSTRUITS

58% Prés bas

21% Boisements

8% DPF

7% Urbain

6% Coteau

36 % Zones humides

7% EBC

Vers l'évaluation environnementale > Synthèse BIO-EVALUATION :

L'état initial environnemental est réalisé sur 12 mois. Il vise notamment :

- *À inventorier la faune et la flore*
- *À délimiter les zones humides*

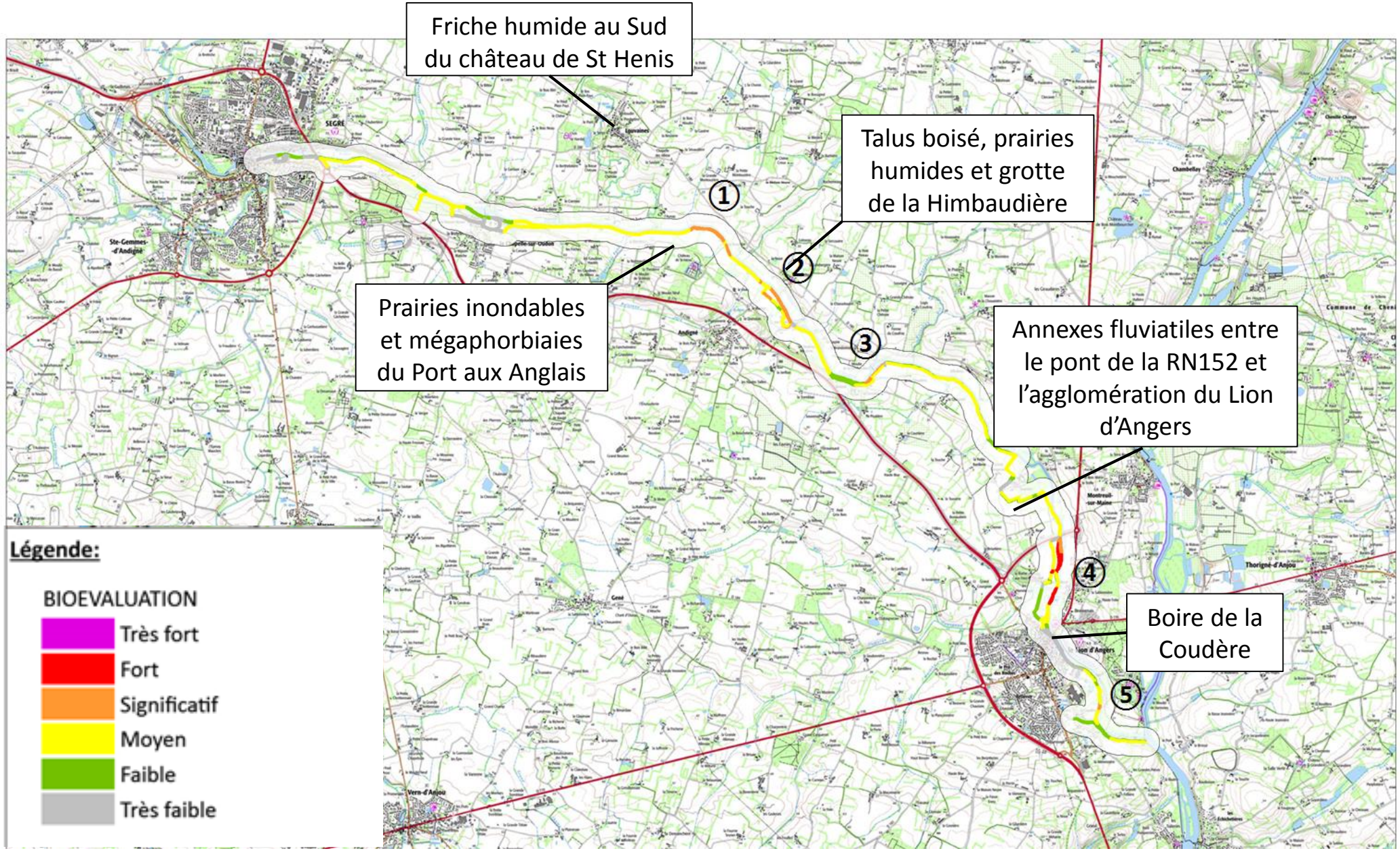

Vallées du Haut-Anjou
CCVHA
ANJOU BLEU COMMUNAUTÉ

SEGRÉ-EN-ANJOU BLEU
Vers Château-Gontier
Vers Pouancé
Église Sainte-Madeleine de Segré
Viaduc
Maison du Garde
Rond point de l'Europe
Château de la Loire
L'Ecluse du Maingué
L'Ecluse de la Chapelle/Oudon
Louvaines
Ancien moulin
Ancien lavoir
Chemin des 3 demoiselles
Ancien presbytère
Place Saint-Martin
Maison éclusière
La Bottandière
La Chapelle-sur-Oudon
Ste-Gemmes-d'Andigné
L'ancienne usine Paulstra
Le port de Segré
VOIE VERTE
Château-Gontier > Châteaubriant
Maison de la Chaminie
Château de Saint-Hervé
La Jaillette
Église et prieuré de la Jaillette
L'Ecluse de la Himbaudière
Anjou Bleu Communauté (6km)
Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou (14km)
Le Port-aux-Anglais
Andigné
Église d'Andigné
VELOROUTE
Segré-en-Anjou Bleu
<>
Le Lion d'Angers
Le pont du Port aux Anglais
Maison éclusière
Ancien moulin
La Himbaudière
Domaine de la Forestrie
Grotte
VÉLO FRANCETTE ®
La Mayenne
L'Oudon
Le Sourdon
Manoir du Sourdon
Montreuil-Sur-Maine
La Roche-aux-Fées
Aire de covoiturage
Château de la Roche-aux-Fées
Le port du Lion d'Angers
Révion
Église paroissiale Saint-Martin-de-Vertou
Mairie
Champ de Foire
PARC DÉPARTEMENTAL DE L'ISLE BRIAND
L'hippodrome
LE LION D'ANGERS
Le Château de l'Isle-Briand
Le bec de l'Oudon
Pont de fer (Véloi Francette ®)
Grez-Neuville
Projet de Voie verte de l'Oudon
Voies vertes existantes
Véloroute existante entre Segré-en-Anjou Bleu et Le Lion d'Angers
Itiniéraire de St Jacques de Compostelle
Sentiers de randonnée
Cours d'eau
Limite des deux communautés de communes
Ponts
Office de tourisme
Point d'intêret
Aire de camping-car
Aire de loisirs / pique-nique
Parking
Mairie
WC public
Boire
Frayère
Cale de mise en eau
Vanne de frayère
Vallées du Haut-Anjou
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
LUCIE 26000
CCVHA
1re collectivité labellisée
ANJOU BLEU COMMUNAUTÉ

Port de Segré – écluse du Maingué

La voie verte de l'Oudon

ANJOU BLEU COMMUNAUTÉ

Vallées du Haut-Anjou – COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LUCIE 26000 – CCVHA – 1re collectivité labellisée

Vue sur le pont bleu et le Viaduc

Voie verte existante Château-Gontier > Pouancé

VÉLOROUTE Segré-en-Anjou Bleu> Le Lion d'Angers

Chemin du Stade

D260

rue de Maingué

D775

La maison éclusière

Vue sur l'Eglise Sainte-Madeleine

Passage sous le Pont bleu

Passage sous le Viaduc au niveau de la pile

Passage au dessus du talus

Quai Jean Jaurès

L'Oudon

L'écluse du Maingué

CARGO

Cinéma le Maingué

Vers le centre-ville (100m)

Vers la Chapelle-sur-Oudon (3,30km)

Le port de Segré

Office du tourisme

Future accroche des deux voies vertes en cours d'étude

rue David d'Angers

Aire de l'Europe

La ville en bois

Corps de ferme

Ancienne usine Paulstra

Les Arches

Quartier de la Miochaie

Rond-point de l'Europe

D923

D775

Vaududon

LÉGENDE :

- Projet de voie verte de l'Oudon
- Voies vertes existantes
- Véloroute existante entre Segré-en-Anjou Bleu et Le Lion d'Angers
- Liaisons existantes ou à prévoir
- Rivières et cours d'eau principaux
- Plantations bocagères envisagées
- Passages sur pilotis
- Limites des deux communautés communes

9h00

La famille Beaudlet est en vacances pour la première fois dans la région du Haut-Anjou. Ils ont loué un bateau au port de Grez-Neuvillé pour deux jours.

Aujourd'hui ils vont se promener le long de l'Oudon et de sa voie verte.

9h25

Arthur habite au Pressoir Bidault, au nord de Segré-en-Anjou Bleu. Il emprunte la voie verte qui passe sur le pont bleu pour rejoindre le centre-ville et aller au lycée. Avec son ami Camille qui habite à la Chapelle-sur-Oudon, ils aiment se retrouver sur les quais, en face de l'ancienne usine Paulstra, au niveau du belvédère.

11h00

Charles a l'habitude de faire sa promenade hebdomadaire le long de la rivière. Habitant à la Chapelle-sur-Oudon, il aime aller jusqu'à Segré-en-Anjou bleu, et rencontrer à l'occasion quelques pêcheurs ou cyclistes.

0 100 250 m

La Chapelle-sur-Oudon - Secteur du Vaududon

La voie verte de l'Oudon

ANJOU BLEU COMMUNAUTÉ

Vallées du Haut-Anjou
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LUCIE 26000
CCVHA
1re collectivité labellisée

Coteau remarquable

VÉLOROUTE
Segré-en-Anjou Bleu>
Le Lion d'Angers

Ruisseau de l'Ouvrinière

Vers Louvaines (3km)

Lieu-dit Le Petit Vaux

Vers Segré-en-Anjou Bleu (1km)

Vue sur le coteau rocheux en rive gauche

D280

La « Maison du Garde» (dépendance du Château de la Lorie)

Le Vaududon

L'Oudon

Passage en limite du boisement

Espace boisé classé

Vers la Chapelle-sur-Oudon (500 m)

LÉGENDE :
- Projet de voie verte de l'Oudon
- Voies vertes existantes
- Véloroute existante entre Segré-en-Anjou Bleu et Le Lion d'Angers
- Liaisons existantes ou à prévoir
- Rivières et cours d'eau principaux
- Plantations bocagères envisagées
- Passages sur pilotis
- Limites des deux communautés communes

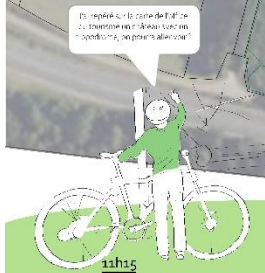

11h15

La famille continue sa balade à vélo en direction du Vaududon et de la Chapelle-Sur-Oudon.

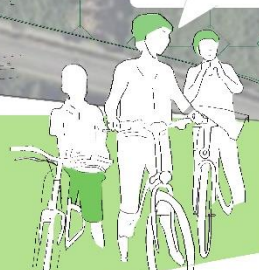

11h20

La rencontre en Cuin, qui est originaire de Grenoble, se promène régulièrement le long de la voie verte, en arrivant par la véloroute. Écologue de métier, il est passionné et il lui arrive souvent d'organiser des promenades découverte sur les rives de l'Oudon.

0 100 250 m

La Chapelle-sur-Oudon – Secteur écluse et centre-bourg

La voie verte de l'Oudon

ANJOU BLEU COMMUNAUTÉ

Vallées du Haut-Anjou – COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LUCIE 26000 – CCVHA

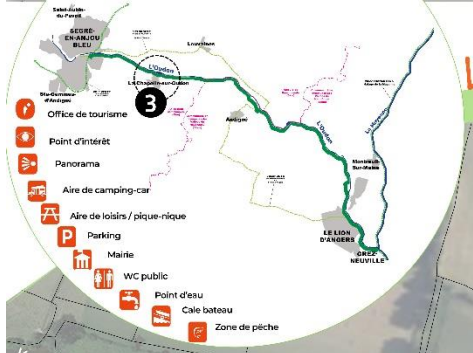

Traversée en rive gauche – Projet à l'étude – Bac à chaînes

Vers Segré-en-Anjou Bleu (2.6 km)

Jonction avec la voie verte sur une parcelle communale

L'Oudon

Espace boisé classé

Vue sur l'ancien Moulin

Ancien Moulin (propriété privée)

Chemin de la Motte

La Motte

Vers Louvaines (6.4 km)

Ancien lavoir

La maison éclusière et le pont tournant

L'Ecluse de La Chapelle-sur-Oudon

Cale à bateau

Pont tournant

Passerelle écluse

Jardin de la mairie

Chemin des 3 demoiselles

Chemin de Saint-Jacques de Compostelle

Eglise

La place Saint-Martin et son Eglise classée

Chemin du Moulin

Chemin du Paradis

Rue de l'Oudon

Rue Ceteuse

Projet de passerelle à l'étude au-dessus de l'écluse pour accéder à l'île et au lavoir

Les escaliers d'ardoises

Les Mariniers

Passage en limite du boisement

Espace boisé classé

Chemin de Saint-Jacques de Compostelle

Vers Andigné (4 km)

LÉGENDE :

- Projet de voie verte de l'Oudon
- Voies vertes existantes
- Voie route existante entre Segré-en-Anjou Bleu et Le Lion d'Angers
- Liaisons existantes ou à prévoir
- Rivières et cours d'eau principaux
- Plantations bocagères envisagées
- Passages sur pilotis
- Limites des deux communautés communes

L'histoire de la Chapelle-sur-Oudon est très liée à l'eau. Le village est chanceux, vous pouvez vous y rendre en voiture, vous garer, et profiter de cette voie verte qui longe le bourg et le lit de l'Oudon.

11h30

La famille arrive à la Chapelle-sur-Oudon, l'une des communes traversée par la voie verte.
Les Beaulieu rencontrent Vincent, un étonnant ouvrier d'Angers. Il est moniteur de canoë sur l'Oudon depuis son plus jeune âge et le connaît mieux que personne.

Merci pour l'information. On va y aller !

Après le pont, il faut tourner à droite ?

On a pas le temps, on va plutôt dans le bourg

0 100 250 m

La Chapelle-sur-Oudon – Secteur de la Ménitaie

La voie verte de l'Oudon

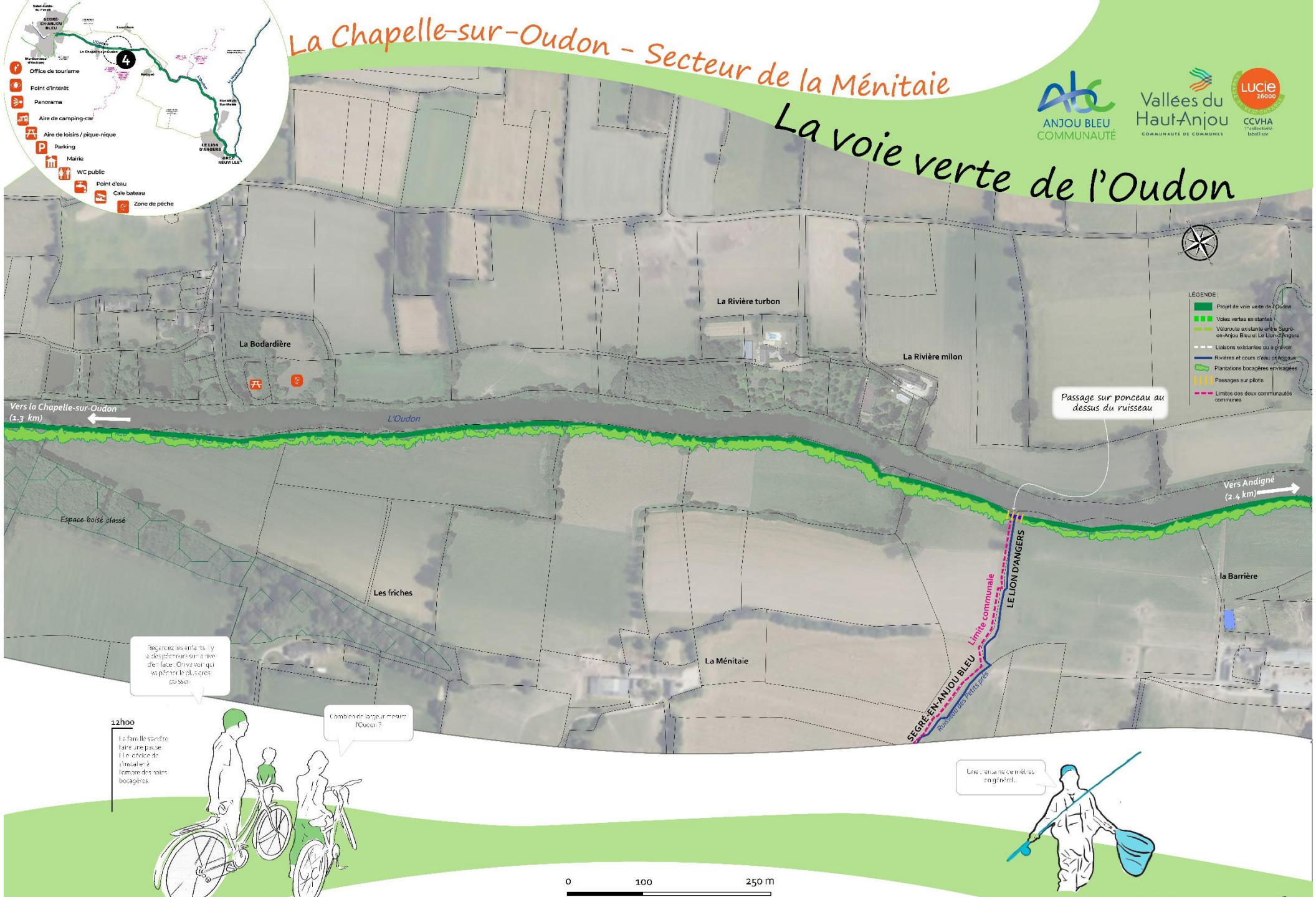

Andigné - Secteur du château de Saint-Hénis

La voie verte de l'Oudon

Les boires remarquables

Passage sur pilotis

Canal rattaché à l'Oudon

Le château de Saint-Hénis
(Propriété privée et monument classé)

Activité équestre

Frayère naturelle

Maison de la Charmille

L'Aunay

L'Oudon

Vers la Chapelle-sur-Oudon (5.5 km)

Vers Le Lion d'Angers (8 km)

LEGENDE :
- Projet de voie verte de l'Oudon
- Voies vertes existantes
- Véloroute existante entre Segré-en-Anjou Bleu et Le Lion d'Angers
- Liaisons existantes ou à prévoir
- Rivières et cours d'eau principaux
- Plantations bocagères envisagées
- Passages sur pilotis
- Limites des deux communautés communes

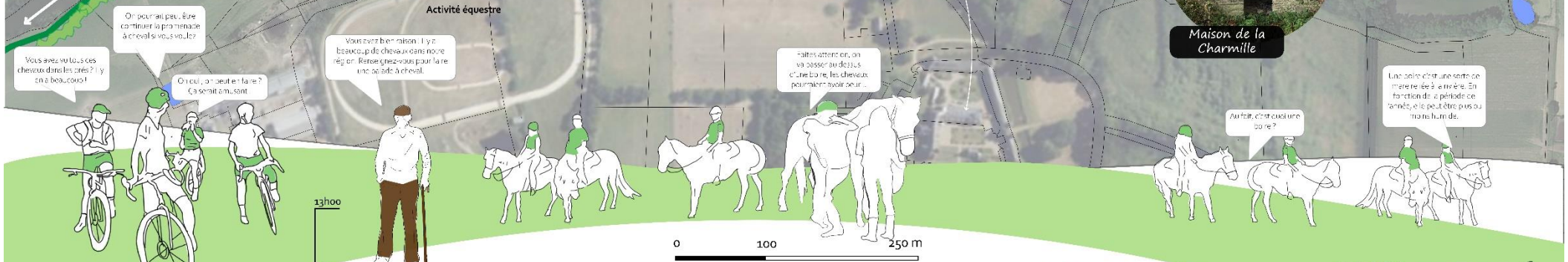

13h00

0 100 250 m

Andigné – Le Port aux Anglais

La voie verte de l'Oudon

ANJOU BLEU COMMUNAUTÉ
Vallées du Haut-Anjou – COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
LUCIE 26000 – CCVHA

Office de tourisme
Point d'intérêt
Panorama
Aire de camping-car
Aire de loisirs / pique-nique
Parking
Mairie
WC public
Point d'eau
Cale bateau
Zone de pêche

VÉLOROUTE
Segré-en-Anjou Bleu>
Le Lion d'Angers
Itinéraire de Saint-Jacques de Compostelle

Croix de la Jaillette
Prieuré de la Jaillette
Vers Louvaines (2 km)
D180
La Rondière
Ruisseau dit de Donne
Passage sur ponceau au dessus du ruisseau
Halte de loisirs (parcelle communale)
Vers la Chapelle-sur-Oudon (7 km)
L'Oudon
Passage dans l'ancien chemin creux
RD 216
Vers Saint-Martin-du-Bois (4.7 km)
Passage sous le pont (élargissement du quai)
Frayère naturelle
Vers le Lion d'Angers (6.5 km)
Chemin rural « Le chemin du pêcheur »
Stationnement estival
Le Vivier
Ruisseau Jarry
Le Pont du Port aux Anglais
Vers le centre-bourg d'Andigné (1 km)

LÉGENDE :
- Projet de voie verte de l'Oudon
- Voies vertes existantes
- Véloroute existante entre Segré-en-Anjou Bleu et Le Lion d'Angers
- Liaisons existantes ou à prévoir
- Rivières et cours d'eau principaux
- Plantations bocagères envisagées
- Passages sur pilotis
- Limites des deux communautés communes

13h15

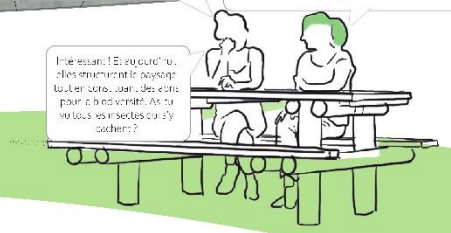

14h00

Sur la halte de loisirs d'Andigné, à mi-parcours, les gens profitent de terminer leur pique-nique à l'ombre, avant de repartir vers le Port aux Anglais et le Lion d'Angers ou vers la Chapelle-sur-Oudon et le Pont de Segré.

0 100 250 m

Le Lion d'Angers – La Himbaudière

La voie verte de l'Oudon

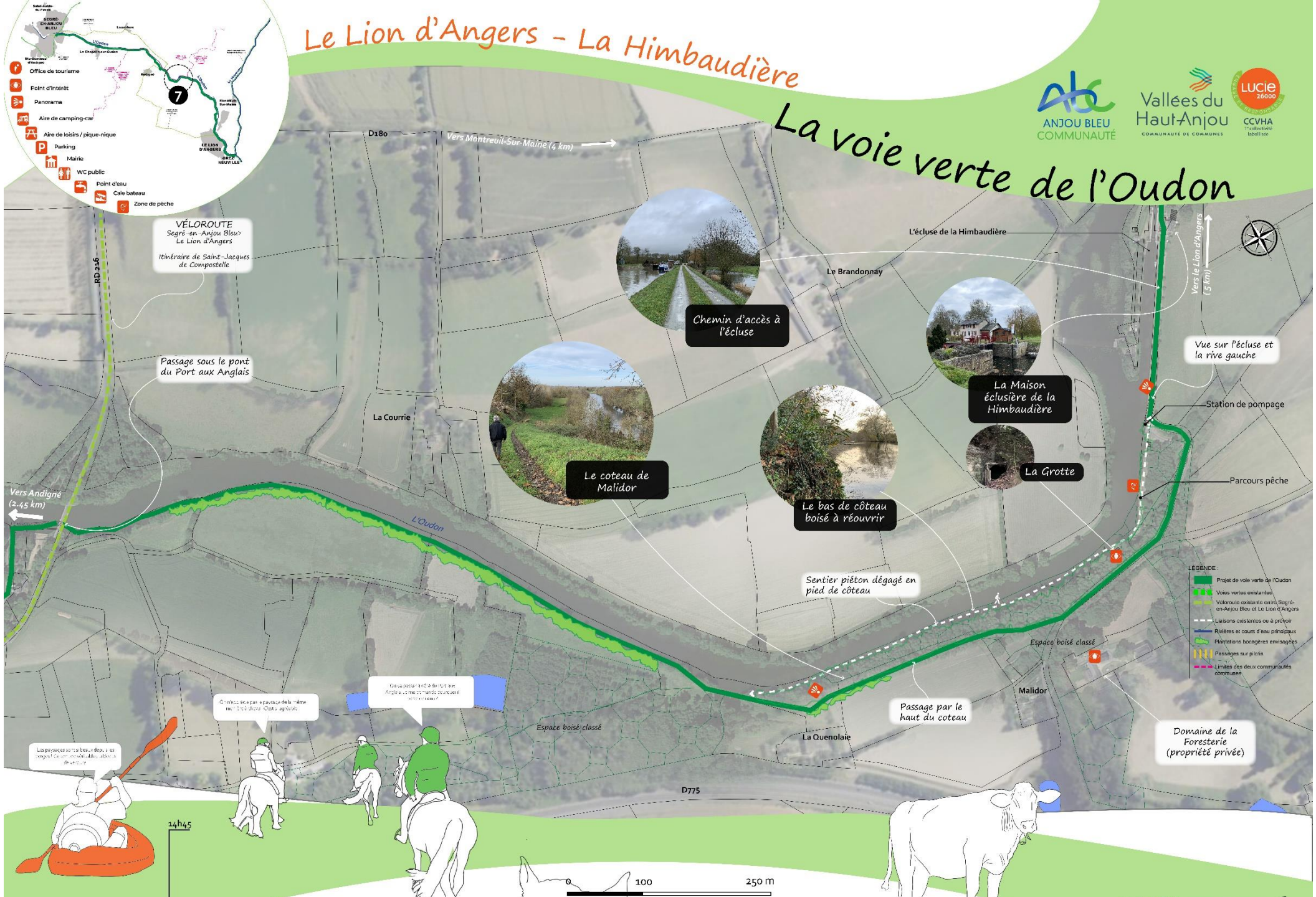

Le Lion d'Angers – Secteur de La Chaussée

La voie verte de l'Oudon

Alignement remarquable de frênes

Ruisseau de la Houssière

D180

Villedavis

Vers Louvaines (2.8 km)

L'Oudon

Vers Andigné (5 km)

La Maison éclusière de la Himbaudière (propriété privée habitée)

La Himbaudière

La chaussée

Vers le Lion d'Angers (4 km)

LEGENDE :

- Projet de voie verte de l'Oudon
- Voies vertes existantes
- Véloroute existante entre Segré-en-Anjou Bleu et Le Lion d'Angers
- Liaisons existantes ou à prévoir
- Rivières et cours d'eau principaux
- Plantations bocagères envisagées
- Passages sur pilotis
- Limites des deux communautés communes

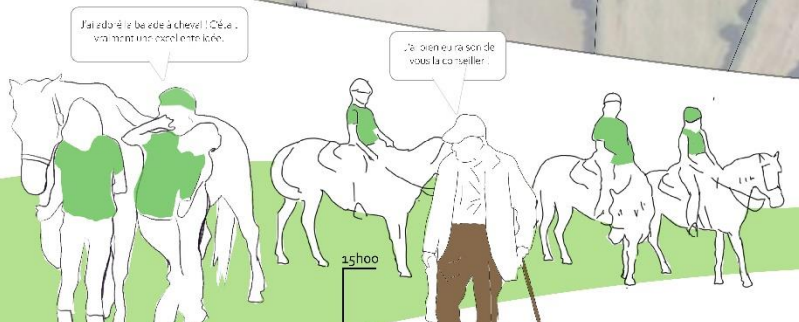

0 100 250 m

Le Lion d'Angers – le Grand Fougeray

La voie verte de l'Oudon

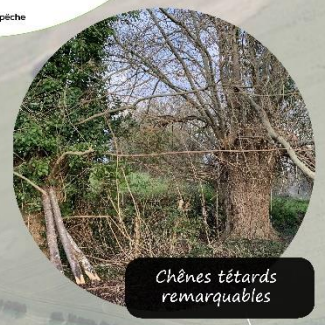

Chênes têtards remarquables

Vue dégagée sur le paysage ouvert en rive gauche

La Grée

Passage sur pilotis

Vers le Lion d'Angers (2.5 km)

Passage sur pilotis dans la zone boisée

Espace boisé classé

L'Oudon

Vers Andigné (4 km)

Vue sur le paysage vallonné à proximité de la Touche

Vue sur la ferme du Grand Fougeray

Passage au-dessus du côteau

Le Manoir du Sourdon
(Propriété privée et monument classé)

Le Grand-Fougeray

LÉGENDE :
- Projet de voie verte de l'Oudon
- Voies vertes existantes
- Véloroute existante entre Ségré-en-Anjou Bleu et Le Lion d'Angers
- Liaisons existantes ou à prévoir
- Rivières et cours d'eau principaux
- Plantations bocagères envisagées
- Passages sur pilotis
- Limites des deux communautés communes

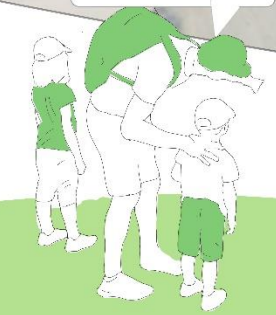

Regardez les enfants ! On traverse une zone humide inroyable. A l'orée du bois, on observera sûrement quelques oiseaux.

En prenant un peu de hauteur sur les côteaux, on a de belles perspectives sur le paysage. A quelques minutes seulement d'Angers, on est déjà immergé dans la campagne du val d'Oudon.

15h35

0 100 250 m

Le Lion d'Angers – Le Sourdon

La voie verte de l'Oudon

Passage sur pilotis

Passage dans une zone boisée

Passage à proximité d'une piste équestre

La Grée

L'Oudon

Grande frayère

Espace boisé classé

Passage sur pilotis

Vers Andigné (5.5 km)

Le Manoir du Sourdon
(Propriété privée et monument classé)

N 162

Cale de mise à l'eau (en projet)

Accès pour pêcheurs

Ponton et parcours de pêche (parcelle de la fédération)

Vers le centre-ville du Lion d'Angers (2 km)

L'Oudon

Ruisseau affluent

Frayère

Vers le centre-bourg du Lion d'Angers (1.5 km)

Rives

Liaison vers l'aire de covoiturage de la Roche aux Fées

LÉGENDE :
- Projet de voie verte de l'Oudon
- Voies vertes existantes
- Véloroute existante entre Segré-en-Anjou Bleu et Le Lion d'Angers
- Liaisons existantes ou à prévoir
- Rivières et cours d'eau principaux
- Plantations bocagères envisagées
- Passages sur pilotis
- Limites des deux communautés communes

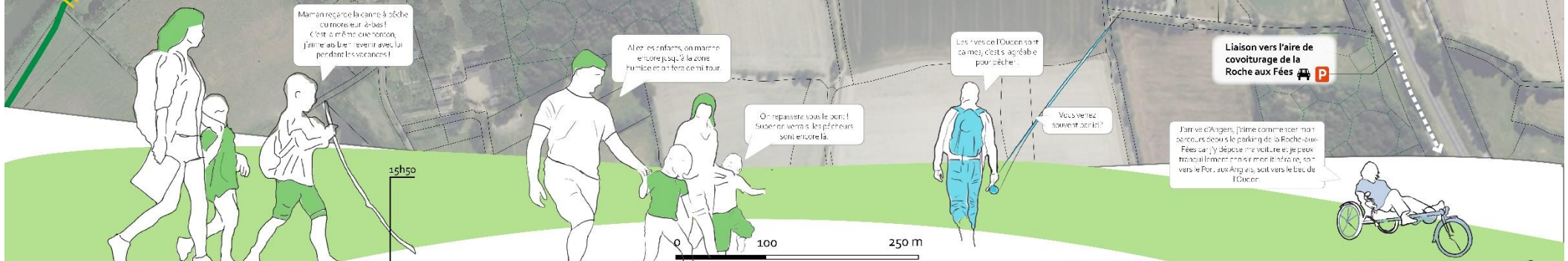

0 100 250 m

Le Lion d'Angers – La Roche aux Fées

La voie verte de l'Oudon

Zone d'activités La Sablonnière

D770 route de château Gontier

D770 rue Maurice Foucher

La Barrilerie

Accès pour pêcheurs

Parcours de pêche
(parcelle de la fédération de pêche 49)

Ponton de pêche

Bosquets d'arbres préservés

Passages sur pilotis

Les frayères, la zone humide et la ripisylve

Passage sous le pont

Cale de mise à l'eau
(en projet)

RN162

Vers Andigné (6 km)

Ruisseau affluent

Frayère

L'Oudon

Vue discrète dégagée sur la frayère

Camping des Fresnes

Vers le centre-bourg du Lion d'Angers (500 m)

Frayère

Ruisseau du Couvgeon

Passage en bordure de la haie bocagère

Futur parking
(env.100 places)

Le Château de la Roche aux Fées
(Propriété privée)

Espace boisé classé

Rives

LÉGENDE :

- Projet de voie verte de l'Oudon
- Voies vertes existantes
- Véloroute existante entre Segré-en-Anjou Bleu et Le Lion d'Angers
- Liaisons existantes ou à prévoir
- Rivières et cours d'eau principaux
- Plantations bocagères envisagées
- Passages sur pilots
- Limites des deux communautés communes

Vous pêchez souvent ici ?

Oui régulièrement. On adore le coin... Le bel cours est aménagé sur nous avec des pontons et un parcours de pêche...

... et la voie passe plus haut, au-dessus de la frayère...

Ce week-end, c'est le Mondial du Lion Vendée nombreux !

16h00

La famille profite de ses pauses goûter au niveau de la frayère pour aller à pied voir les pêcheurs sur le parcours.

0 100 250 m

Le Lion d'Angers – Le Quai d'Anjou

La voie verte de l'Oudon

Le Lion d'Angers – vers Grez-Neuville

La voie verte de l'Oudon

ANJOU BLEU COMMUNAUTÉ

Vallées du Haut-Anjou – COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LUCIE 26000 – CCVHA

Vers Château-Gontier (36 km)

Château de l'Isle Briand

VÉLO FRANCETTE ®
Halage de la Mayenne

La Mayenne

Vers Grez-Neuville (1,5 km)

Parc départemental de l'Isle Briand

Espace boisé classé

Vers le centre-bourg du Lion d'Angers (500m)

Le Pont de fer au niveau du bec de l'Oudon

LÉGENDE :
- Projet de voie verte de l'Oudon
- Voies vertes existantes
- Véloroute existante entre Segré-en-Anjou Bleu et Le Lion d'Angers
- Liaisons existantes ou à prévoir
- Rivières et cours d'eau principaux
- Plantations bocagères envisagées
- Passages sur pilotis
- Limites des deux communautés de communes

Parc départemental de l'Isle-Briand

ZNIEFF

Passage sur pilotis

L'Oudon

Espace boisé classé

La Coudère

Regardez la fleur que j'ai ramassée, elle est jolie non ?

Elle est magnifique... Vous connaissez le nom de cette fleur ?

Oui un écologue du coin m'a dit son nom, c'est l'Orchis bouffé. Elle fait partie de la flore locale...

...Le Parc de l'Isle Briand est un réservoir de biodiversité important. La rive gauche de l'Oudon est classée en ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique). Le Parc est aussi apprécié pour ses essences d'arbres très variées comme le châtaignier, le chêne pédonculé, l'érable sycomore ou le frêne commun.

En continuant sur la Vélo Francette®, vous découvrirez toute les richesses de la vallée de la Mayenne soit en direction de Laval, soit en direction d'Angers vers la Loire à Vélo®. Bonne route.

17h00

La famille profite d'être au Lion d'Angers pour faire une promenade de 4km depuis le port jusqu'à la Mayenne en rive droite et gauche de l'Oudon. L'occasion de découvrir le parc de l'Isle-Briand (hors période de compétition équestre).

17h15

Point d'arrêt au niveau du Pont de Fer et de la Mayenne. Une journée d'entière est possible via la VÉLO FRANCETTE ®

0 100 250 m

LES EMPRISES NÉCESSAIRES À CONSIDÉRER POUR LA FUTURE VOIE VERTE

Profils de principe envisagés :
SECTEURS COMPATIBLES

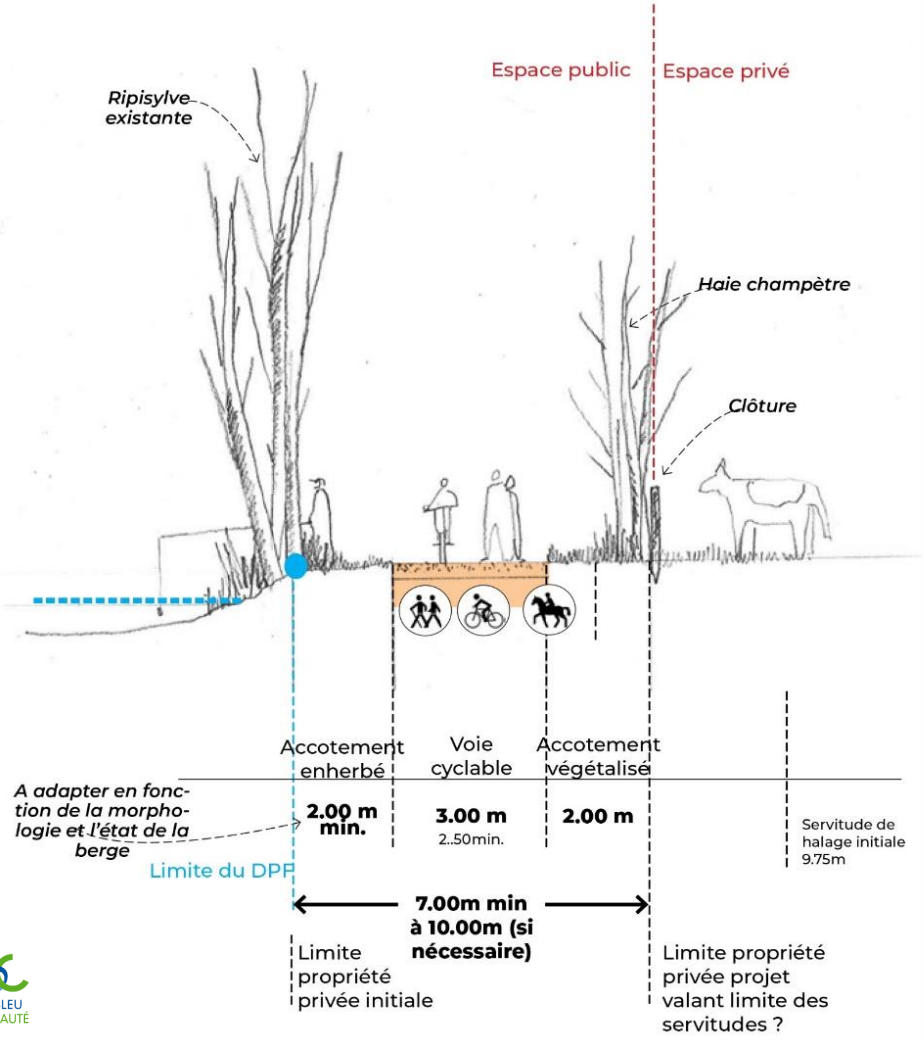

Profils de principe envisagés :
SECTEURS OU LA TOPOGRAPHIE NATURELLE IMPLIQUE UN DEDOUBLEMENT DU CHEMIN

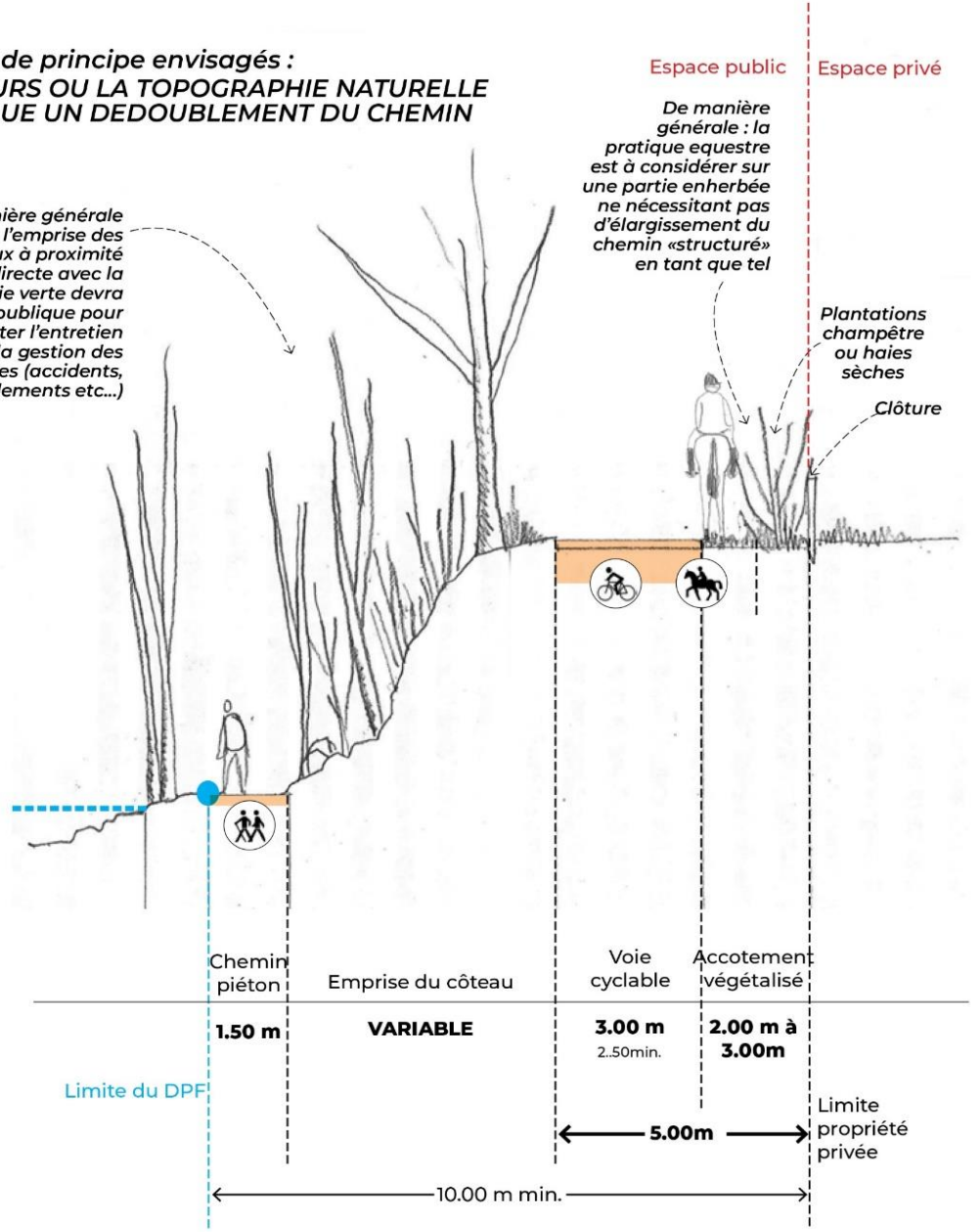

AMBIANCES & MATERIALITES DE LA VOIE :

Sur la quasi-globalité de l'itinéraire : Revêtement en sablé compacté, carrière de Chazé-Henri (idem Voie verte Segré-Chateaubriant)

Plantations de haies bocagères en limite des parcelles riveraines

Environ 8,5 km

Tronçons sur pilotis (bois/métal) permettant de ne pas dénaturer le sol/la berge et d'apporter un intérêt pédagogique aux séquences traversées

Environ 1,5 km sur 6 tronçons

Restructuration du quai d'Anjou > La voie verte devient un quai dissocié de la rue

Environ 600 ml

PHASAGE DU PROJET - PHASE OPÉRATIONNEL

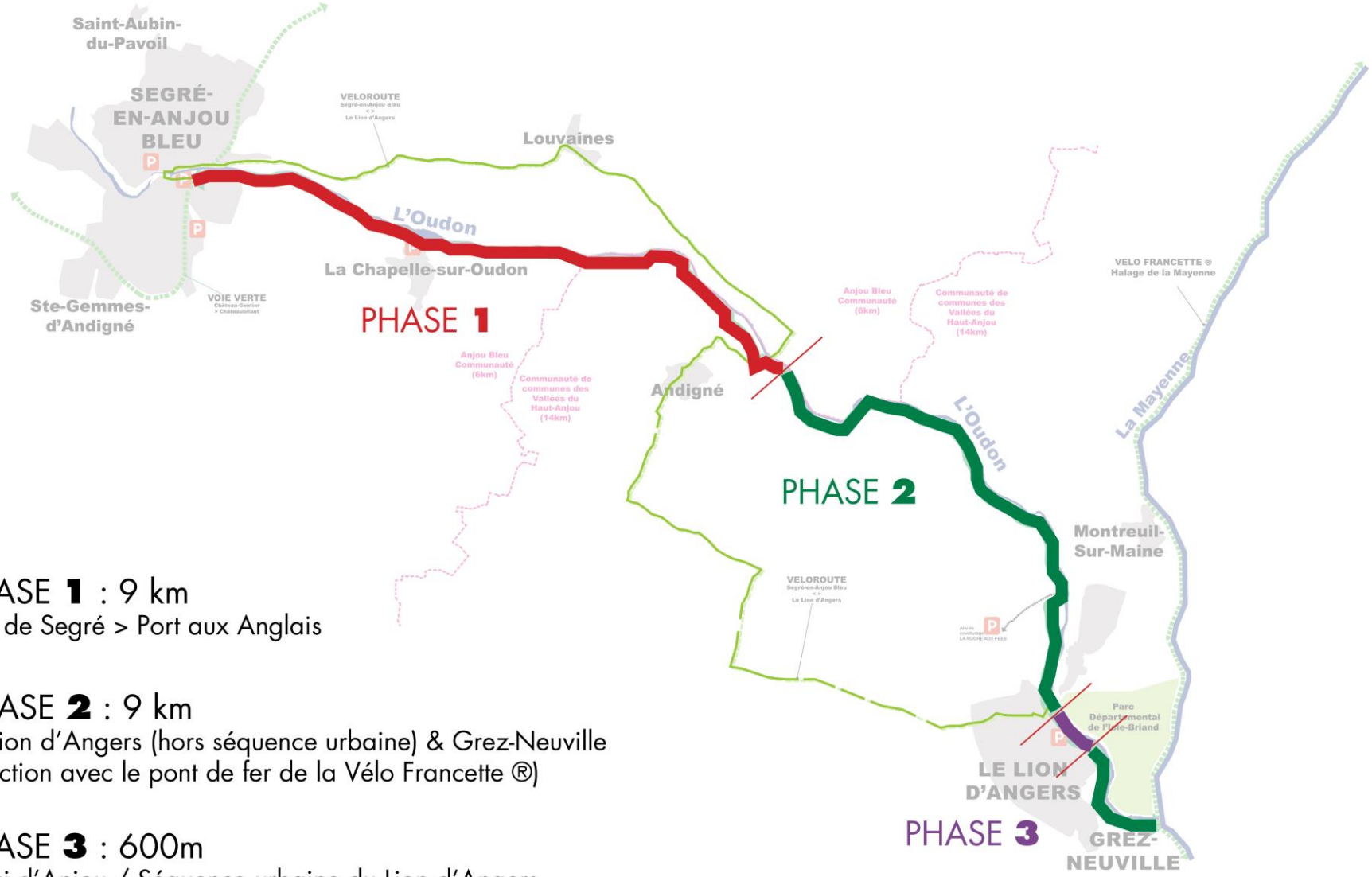

PHASE **1** : 9 km
Port de Segré > Port aux Anglais

PHASE **2** : 9 km
Le Lion d'Angers (hors séquence urbaine) & Grez-Neuville
(jonction avec le pont de fer de la Vélo Francette ®)

PHASE **3** : 600m
Quai d'Anjou / Séquence urbaine du Lion d'Angers

Vallées du Haut-Anjou COMMUNAUTÉ DE COMMUNES · LUCIE 26000 CCVHA · ANJOU BLEU COMMUNAUTÉ

CONCERTATION > Du 13 juin au 22 juillet 2022

POUR DECOUVRIR LE PROJET

> Par l'exposition :

Pour CCVHA :

- lors des marchés hebdomadaires place Charles de Gaulle : 24 juin et 8 juillet 2022
- Mairie du Lion d'Angers : un panneau d'exposition générale

Pour ABC :

- du 13 juin au 1er juillet 2022 : mairie de la Chapelle-sur-Oudon
- du 4 au 22 juillet 2022 : siège d'ABC, place du port - SEGRÉ-EN-ANJOU BLEU

> Par le dossier de concertation

- **Accessible depuis les sites internet : anjoubleucommunauté.fr et valleesduhautanjou.fr**
- **Et mis à disposition aux accueils des mairies et siège d'ABC**

POUR DONNER VOS AVIS / POSER VOS QUESTIONS

Les registres pour consigner les avis sont mis à disposition **sur les sites internet de CCVHA et ABC**

et, **en version papier, à l'accueil des mairies** :

Pour CCVHA : au Lion d'Angers

Pour ABC :

à la Chapelle sur Oudon **jusqu'au 1er juillet**,

à Segré en Anjou Bleu ensuite et **jusqu'au 22 juillet.**

ABC > place du port, SEGRÉ-EN-ANJOUBLEU, heures d'ouverture, du lundi au vendredi : 09h00-12h00/14h00-17h00 (sauf vendredi à 16h00).

ABC : mairie de la Chapelle-sur-Oudon heures d'ouverture, du lundi, mardi et vendredi, l'après-midi, 13h30-17h30

CCVHA : mairie Place Charles de Gaulle, LE LION D'ANGERS : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h30/13h45-17h00 - le mercredi : 9h-12h30 - le samedi : 9h-12h00

Vallées du Haut-Anjou COMMUNAUTÉ DE COMMUNES · LUCIE 26000 CCVHA · ANJOU BLEU COMMUNAUTÉ

PROCHAINES ETAPES

Les démarches proposées aux propriétaires :

Eté 2022 : Rendez-vous possibles avec la représentante de l'atelier Paul Arène et le MOA pour réalisation d'un pré-piquetage sur le terrain

A partir de l'automne 2022 : Formalisation des accords de principe en vue des 1ères acquisitions

Les études et travaux :

3ème trimestre 2022 - 1er trimestre 2023 : Lancement des études de conception

3ème trimestre 2023 - 1er trimestre 2024 : Démarrage 1ère phase travaux

Vallées du Haut-Anjou COMMUNAUTÉ DE COMMUNES · LUCIE 26000 CCVHA · ANJOU BLEU COMMUNAUTÉ